**Compte-rendu de la réunion du 23 Mars 2015 au sujet du transfert de la classe maternelle LSF de Sajus sur la future maternelle Jaurès.**

**Présents** :

Mr Barège et Mme Mahmoun pour l’Éducation Nationale.

Mme Maton, Mme Faivre et Mme Rahlies-Murat pour la mairie.

Mme Collet pour le CLAE Jaurès.

Mme Campredon, Mme Soltani, et Mme Andrieu (LSF) directrice et enseignantes à Sajus.

Pour l’école Jean-Jaurès : Mr Aiello, Mme Kellerhals (enseignante et coordinatrice LSF), les enseignants des classes LSF, les parents délégués des classes LSF, Mme Stasse pour les parents délégués entendants.

Début de la réunion 17h30.

Arrivée de la mairie 17h45.

Mme Maton et Mme Faivre annonce qu’elles ne resteront que jusqu’à 18h30 car elles ont ensuite une réunion pour le conseil municipal.

Mme Rahlies-Murat débute la réunion. Elle précise que pédagogiquement l’idée est intéressante, mais qu’ils émettent des réserves sur la gestion des GS LSF sur l’élémentaire et la mise à disposition des locaux.

Elle propose de faire d’abord le bilan par rapport à la classe GS/CP de l’élémentaire Jaurès puis de parler des locaux.

Mme Faivre rappelle que Mme Maton et elle-même doivent partir à 18h30 et demande d’inverser l’ordre de la réunion.

Par rapport à la demande de transfert de la classe, Mr Barège précise que le bien fondé de l’idée doit être pris en compte, mais que c’est prématuré.

Notamment parce que le projet des écoles de Ramonville est déjà bien avancé et que la demande est tardive.

Il souligne le fait qu’il préfère ne pas casser une équipe pédagogique. C’est toute l’équipe où rien. Mme Solatani souligne que cela n’a pas été sans informer le 2 autres collègues. En effet les deux autres enseignantes ont demandé leur mutation afin de quitter Ramonville.

Mme Maton : Nous avons construit un projet pour entrer dans un calendrier. Nous ne sommes pas en mesure de refaire le projet.

Mme Faivre : Avec l’arrivée des Floralies la mairie est contrainte de réaménager les groupes scolaires. Il y a des contraintes et des règles de sécurité à respecter.

La future maternelle Marnac (actuellement école de musique, et classes élémentaires), va devenir un ERP (établissement recevant du public) de 5ème catégorie qui implique un effectif limité à 100 enfants. (La mairie, dans son projet, n’a prévu que 3 classes d’enfants entendants (3 classes sont nécessaires pour la dynamique du groupe scolaire).

Cela ne ferait pas bien de rajouter un bâtiment modulaire. La population ne comprendrait pas pourquoi d’un côté on fait des travaux (salle restauration/CLAE) et que de l’autre l’on mette un bâtiment modulaire.

Mme Faivre conclut donc que c’est impossible et que la maternelle LSF restera sur Sajus.

Mme Maton et Mme Faivre indiquent que la demande a été faite trop tard et qu’elles étaient restées sur le fait que les parents sourds ne souhaitaient pas que l’on touche à la filière LSF.

Mme Stasse souhaite remettre les choses dans leur contexte. Parents et enseignants ont eu les informations très tardivement. Les réunions organisées en Décembre par la mairie ont eu lieu suite à l’insistance des parents et enseignant(e)s/directeurs(trices).

Beaucoup de choses ont été entendues avant ces réunions sur les classes LSF qui ont été confirmées par la suite: retour de la GS sur Sajus, déplacement des élémentaires sur Sajus, dans le futur demander aux communes aux alentours de prendre en charges des enfants sourds… Une grande inquiétude est montée chez les parents sourds qui ont donc dit stop, on ne touche pas aux classes LSF.

Mme Collet : Avant la réforme des rythme scolaire il y avait 8 GS qui arrivaient à 9h et repartaient à 17h. Les années suivant la réforme les GS sont passés à 11 et du fait de la réforme ils restent plus longtemps au CLAE.

Un animateur leurs est attribué.

Mme collet précise qu’il va donc falloir rapidement savoir si les GS sont bien maintenus sur l’élémentaire Jaurès à la rentrée afin qu’elle puisse organiser leur accueil.

Pour Mr Barège, l’accueil des LSF sur 2 sites avait été fait volontairement. Le but de l’Éducation Nationale est d’essayer d’intégrer des classes particulières (CLIS, classe annexée, LSF).

Mr Barège se dit mitigé concernant l’accueil complet des LSF sur un même site. Pour lui il faut faire attention à l’effet « établissement scolaire ».

Il précise qu’il faut qu’il y ait un débat plus tard concernant le parcours LSF et le regroupement sur le même site.

Enseignants et parents précisent que le changement de site de l’élémentaire LSF avait eu lieu suite à une montée d’effectifs et des difficultés à l’élémentaire Sajus.

Mme Rahlies-Murat précise qu’en terme de locaux il serait mieux de déplacer l’élémentaire LSF sur Sajus et de déplacer de Sajus vers une autre école la CLIS et la classe annexée.

Mme Bouchard, parent délégué LSF, ne comprend pas pourquoi on bougerait 52 élèves LSF plus une CLIS et une classe annexée, alors que dans l’autre sens il suffit juste de déplacer 11 élèves vers Jaurès.

Les élus ont quitté la réunion à 18h30. Seule Mme Rahlies-Murat est restée.

Concernant les GS LSF.

Mme Rahlies-Murat demande aux IEN si la modification des cycles par l’Éducation Nationale peut avoir un impacte sur les GS.

Mme Mahmoun précise que la répartition des cycles est différente de la répartition dans les classes et qu’il n’y aurait donc pas d’incidence.

Pour les enseignants LSF les GS qui sont dans une classe GS/CP rentrent très facilement en CP. Ils ont une aisance à la lecture par exemple.

Mme Mahmoun précise que ce fait est constaté également chez les enfants entendants. Une classe GS/CP c’est très positif. Mais il faut faire attention de ne pas oublier que ce sont des maternelles. Ils ont donc besoin d’aménagements des locaux pour eux, de jeux…

Mme Kellerhals exprime ses inquiétudes quand aux locaux du grand bâtiment élémentaire pour les GS : les toilettes sont éloignés, il y a de grands escaliers…

Profitant de la présence de Mr Barège nous sommes plusieurs à lui parler du projet de la restructuration des écoles.

Mr Barège rappel qu’il était plutôt favorable à une montée progressive du 5ème groupe. Il indique que le scénario de la mairie n’est pas le meilleur des scénarios, mais qu’il fallait bien en poser un pour mettre en place les postes des enseignants. Il parle ensuite d’en discuter.

Mme Stasse précise que les écoles, malgré ce scénario, seront pour la plupart déjà à bloc. Mr Barège confirme en précisant que la situation des écoles de Ramonville est très tendue et que de toute façon il faudra revisiter le projet.

Il indique que l’audience du Maire auprès du Directeur Académique, qui aura lieu le 24 Mars n’est pas du tout décisionnaire. Elle a lieu afin que la mairie propose son projet.

Mme Mahmoun et Mr Barège sont d’accord pour qu’une réunion soit organisée en leur présence pour parler de l’organisation des classes LSF et de l’accueil des GS LSF, en indiquant que la décision pour la GS est applicable jusqu’en Juin.

Cette réunion est donc programmée le mardi 28 Avril à 17h30.

Mme Kellerhals souhaite savoir si ce projet serait passé si la demande avait été fait en Décembre.

Mme Rahliès-Murat précise qu’il est possible que cela aurait été négatif également.

Mme Stasse demande donc concrètement si ce projet de rapprochement pourra un jour se faire.

Mme Rahlies-Murat indique que cela ne pourra pas s’envisager sur les 5 prochaines années, mais plutôt sur le mandat suivant. Précisant que sur le mandat actuel Sajus est prévue en rénovation et donc logiquement, Jaurès devrait être en rénovation au mandat suivant.

Mr Barège précise qu’il faudra bien penser à ce changement car ce sera très lourd de conséquences : déplacement d’équipe pédagogique dans un sens et dans l’autre, renégociation de décharges exceptionnelles…